



**VERSAILLES**

**Compte-rendu du COMITE TECHNIQUE SPECIAL ACADEMIQUE (CTSA)**  
de l'académie de Versailles réuni le jeudi 30 mars 2017 de 14h30 à 17h50

*Périmètre de compétence : les personnels non enseignants des services académiques : rectorat et les 4 DSDEN du 78, 91, 92 et 95*

**Participants - Pour l'administration :**

M. PELAT, SG ; M. HAULET, DRH ; les SG des DSDEN du 78, 91, 92 et 95 ; Mme MORISSET, chef de la DAPAOS ; M. HERSANT, chef de la DAIPA. Mme CHEVET, chef du SPR

**Pour les OS**, représentants titulaires et suppléants : SNASUB-FSU : 3; FO : 5 dont 2 suppléants; UNSA : 4 dont 2 suppléants; SGEN-CFDT : 1

Lecture d'une déclaration préalable par les représentants de l'UNSA  
Secrétaire adjointe de la séance : Mme LEGUE, FO

**1- Approbation du PV du CTSA du 28/06/2016**

**5- Projet de regroupement des services du rectorat et de la DSDEN des Yvelines sur le site de Lesseps**

Afin de libérer M. Hersant, ce point est abordé en premier. M. Hersant le présente avec un diaporama. Ce projet vise à regrouper tous les services du rectorat, de la DSDEN du 78 et du CROUS sur le site Lesseps à Versailles de façon à résilier tous les locations actuelles de bureaux actuellement à Versailles et Guyancourt. Ce projet de construction entre dans le périmètre de compétence de la Direction immobilière de l'Etat. Voici quelques données concernant ce projet :

- Surface utile : 31 750 m2 au lieu de 11 373 m2 actuellement
- Coût prévisionnel : 106 millions d'euros alors que les locations actuelles de bureaux représentent un coût annuel de 3,8 millions d'euros.
- Délai de livraison : si l'accord de principe est donné en juillet 2017, les études seront lancées pour un début des travaux en 2020 et une livraison de la totalité des bâtiments en 2025.
- Tous les parkings seraient en sous-sol.

**2- RIFSEEP : prise en compte des changements de grade pour la détermination de l'IFSE**

Ce point a déjà été présenté dans les comptes rendus des GT du CTA qui ont eu lieu sur ce sujet les 15.12.2016 et 23.02.2017 (voir en PJ le document remis lors du CTSA).

**3- Revalorisation de la rémunération des contractuels administratifs**

Les personnels enseignants contractuels vont bénéficier d'une revalorisation de leur traitement pour accroître l'attractivité de ces fonctions dans l'académie. Il a été décidé d'en faire de même pour les contractuels administratifs (voir document en PJ). Cependant, le déroulement de carrière d'un agent contractuel ne doit pas être équivalent à celui d'un personnel titulaire.

**4- Organisation des services académiques : mise en place du pôle PETREL et transfert de l'indemnisation du chômage à Pôle Emploi.**

Ces réorganisations et leurs conséquences en matière d'emploi ont été présentées lors d'un GT du CTA le 28.02.2017 et au CTA lui-même le 8.03.2017 : voir les comptes rendus établis à cette occasion.

#### **6-Règlement intérieur du rectorat : actualisation concernant le congé de paternité**

#### **Questions diverses**

Une représentante du syndicat FO du site de Guyancourt expose les difficultés que rencontrent des personnels de catégorie A de la DSI détachés sur le programme national SIRHEN.

M. Pelat précise que ces personnels sont rattachés directement au Ministère et que le recteur n'est donc pas décideur en la matière. Cependant des initiatives ont été prises pour envisager leur avenir.

A 17h30, FO demande à ce que les autres OS votent le vœu suivant :

« Le CTSA de l'académie de Versailles se prononce pour le respect et l'amélioration immédiate des conditions de travail des personnels affectés sur le CES SIRHEN, et leur maintien au sein des services académiques. »

Cette question diverse a fait l'objet d'un envoi le 1<sup>er</sup> mars à Mme DUVIGNAU, qui assure le secrétariat des instances par intérim, mais aucune information n'a été transmise aux autres OS depuis lors.

Aussi, devant la complexité du sujet sur lequel il est difficile de statuer en quelques minutes, l'UNSA et le SGEN s'abstiennent.

A la demande de la FSU, M. PELAT confirme que le rectorat sera fermé du lundi 31 juillet au mardi 15 août 2017 inclus.

Fait à Versailles le 11/04/2017, Luc Thirriot, représentant au CTSA pour le SGEN-CFDT